

Votre don et votre partenariat peuvent prendre la forme de...

- **Versement** de somme d'argent.
- **Don en nature** (œuvre d'art par exemple).
- **Versement de cotisations.**
- **Abandon de revenus ou de produits** (abandon de droits d'auteur par exemple).
- **Arrondis de salaire solidaire.**
- **Mécénat de compétences** : permettez à vos employés de valoriser leurs compétences en contribuant à nos projets sous forme d'une prestation gracieuse.



Les 3 avantages de votre soutien

1 / AVANTAGE FISCAL

En soutenant une association reconnue d'intérêt général, vous bénéficiez des avantages fiscaux en vigueur.

2 / IMPACT SOCIAL

Grâce à votre soutien, nous augmentons l'impact de nos actions auprès des enfants et des professionnels.

3 / NOTORIÉTÉ

Le nom et le logo de votre organisation s'affichent en soutien d'une cause essentielle, notamment sur notre site web.



association-cvm.org/association/nos-soutiens-et-partenaires

Rejoignez-les !



Vous aussi, soutenez-nous !

Pour devenir partenaire, écrivez-nous à contact@association-cvm.org.



Et rendez-vous sur HelloAsso pour vos dons.
Merci pour votre générosité !



association-cvm.org

Adresse de correspondance :

UMJ Hôtel Dieu
1 parvis Notre-Dame
Place Jean-Paul II 75004 Paris

SIRET 503 898 249 00035

RNA W943001782

*Global prevalence of past-year violence against children: a systematic review and minimum estimates. Hillis S, Mercy J, Amobi A, Kress H. Pediatrics 2016; 137(3): e20154079.

Au moins 1 mineur sur 2 est victime de violences psychologiques, physiques et/ou sexuelles*



**ENGAGEZ-VOUS
À NOS CÔTÉS
DANS LA LUTTE
CONTRE CES VIOLENCES**



PARTENAIRES

Ne pas jeter sur la voie publique. Version juin 2025.



Depuis 2008, l'association Contre les Violences sur Mineurs (CVM) s'investit dans la prévention de toutes les formes de violences faites aux enfants et adolescents.

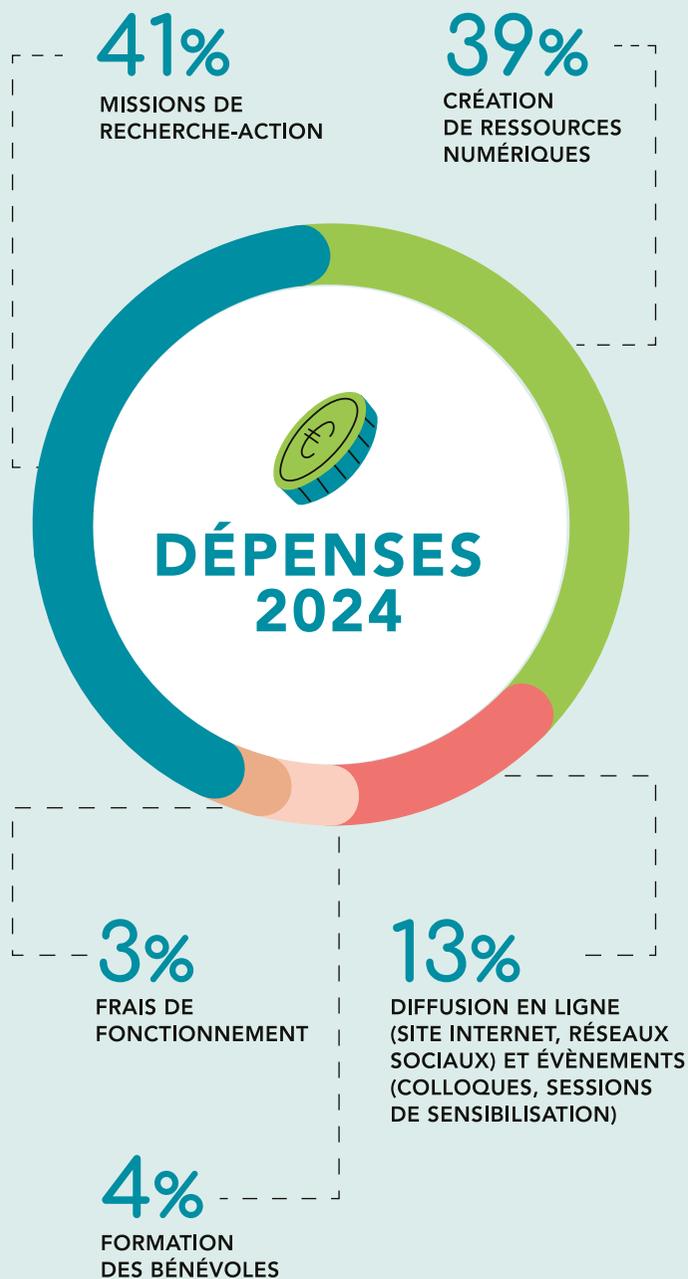
Notre association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, se concentre sur 3 axes :

- 1. Les travaux de recherche :** nous participons à l'amélioration des connaissances scientifiques.
- 2. L'information :** nous mettons à disposition de tous des ressources gratuites.
- 3. La formation :** nous animons des sessions de formation pour les professionnels de l'enfance.

Engagée au service de la protection de l'enfance, notre équipe regroupe notamment des médecins, pédiatres, psychologues, infirmières, puéricultrices, assistantes sociales, gendarmes et sociologues.

CVM a besoin de vous pour poursuivre ses actions de prévention.

En 2024, grâce aux dons et aux partenariats financiers...



Soutenez la création d'outils de prévention et d'information

pour concevoir des ressources à base d'information claire, objective et répondant aux besoins des professionnels de l'enfance.

- Vidéos d'animation, témoignages, mallettes pédagogiques...

Soutenez des travaux de recherche

pour faire progresser les connaissances sur les thématiques de violences faites aux enfants et ainsi enrichir nos outils.

- Recherches quantitatives et qualitatives

Soutenez la diffusion des informations

pour rendre accessibles les données et les outils au plus grand nombre : les professionnels comme les enfants et leurs parents.

- Site internet, page LinkedIn, chaîne YouTube, page Facebook, compte Instagram, colloques...

Soutenez le développement de l'association

pour développer de nouveaux projets innovants et augmenter l'impact de nos actions. Le témoignage d'un engagement humain et sociétal.